



Association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre (AHTI)

ahtindre@gmail.com

<https://www.facebook.com/A.H.T.Indre?fref=ts>

<http://association-hebergeurs-touristiques-indre.com/>

BP Mairie de Bélâbre

36370 Bélâbre

Le 2 aout 2016,

L'association des hébergeurs touristiques de l'Indre, âgée de 15 mois et forte de ses nombreux adhérents, fédère plusieurs activités pour les professionnels afin de consolider le tourisme dans l'Indre et dans les départements limitrophes.

L'association traite de nombreux sujets :

- Travailler sur la mise en place d'outils de communication et de promotion concernant l'accueil touristique de notre département,
- Travailler en collaboration avec les organismes faisant la promotion du tourisme,
- Mutualiser et optimiser des services tels que souscription d'abonnement énergétique, assurances spécifiques, possibilité d'achats groupés...
- Garantir un niveau de vigilance concernant la préservation de l'environnement et des territoires,
- Aider à la mise en place d'événements culturels et touristiques : expositions, marchés spécifiques...

Notre association n'est en aucun cas opposée à l'installation d'infrastructures destinées à produire des énergies renouvelables, bien au contraire. Cependant, avec plusieurs milliers de nuitées annuelles sur notre territoire au sein de nos adhérents, il est incontestable de préciser que les touristes qui ont choisi notre destination ne viennent pas pour un environnement industriel peuplé d'éoliennes.

La question du choix de notre bocage, Parc Naturel de surcroit et zone géographique non ventée comme lieu d'implantation d'éoliennes qui, faute de vent, doivent rivaliser en hauteur avec les gratte-ciel reste un mystère absolu qu'il nous faudra élucider.

Est-ce à penser qu'après des siècles de pauvreté, notre région qui cumule des désavantages criants- une population qui se raréfie, une région agricole sans industries- devrait encore subir les harcèlements des énergiciens ?

Est-ce à dire que nous sommes condamnés puisque d'une part nous sommes situés entre trois centrales nucléaires, Civaux, Chinon et de Saint Laurent des Eaux et que d'autre part notre paysage va être défiguré par des éoliennes géantes ?

Notre tourisme développé à grands efforts par les institutions régionales, nationales et européennes et par les particuliers engagés dans la préservation du patrimoine et de l'Eco-système est condamné également.

Dans cet état de fait, nous sommes irrémédiablement contre l'implantation d'éoliennes industrielles géantes de 180m de haut dans le Parc Naturel Régional de la Brenne, dans les communes autour de ce parc et dans le Boischaut-Sud. Le Boischaut-Sud n'est pas venté (lire ce que dit le responsable de Météo France à Déols dans la Nouvelle République du 21/02/2016) donc ce n'est pas rentable ; il parle "d'ineptie". Pour les faire fonctionner à 15% du temps ce qui n'est pas beaucoup (promesse de promoteur à la recherche de la manne des subventions !!!) il faut implanter des éoliennes industrielles géantes de 180m de haut. Ces éoliennes seront visibles dans un rayon de 45 kms.

Ces éoliennes, si elles sont installées, auront un impact majeur qui conduira le PIB de notre territoire au déclin après 20 années d'investissements sous fond d'argent public pour développer le PNR Brenne et le Boischaut-sud.

Ce déclin aura plusieurs conséquences irrémédiables et très rapides sur notre pépite touristique et sur ses habitants :

- chute des emplois liés aux activités touristiques,
- déclin des investissements dans la rénovation du patrimoine bâti,
- déclin de l'activité artisanale,
- dépréciation majeure des biens immobiliers,
- nuisances invasives sur la faune, sur notre santé...

Nous ne pouvons accepter d'être encore une fois bafoués et c'est la raison pour laquelle notre association agit pour que nos voix soient entendues.



Luc FONTAINE

Président de AHTI et son bureau